

Nombre et durée des séjours de deux groupes de migrants à Bâle : comparaison entre les arrivants de l'année 1870 et ceux de l'année 1900

Autor(en): **Lorenceau, René**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Gesellschaft für Wirtschafts- und Sozialgeschichte
= Société Suisse d'Histoire Economique et Sociale**

Band (Jahr): **16 (2000)**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-872000>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

RENÉ LORENCEAU

Nombre et durée des séjours de deux groupes de migrants à Bâle

Comparaison entre les arrivants de l'année 1870
et ceux de l'année 1900

Viktor Keller arrive pour la première fois à Bâle le 22 mai 1886. Divorcé, il a 45 ans, est originaire de Deitingen dans le canton de Soleure et exerce la profession de domestique («Knecht»). Il va faire 21 séjours à Bâle entre sa première arrivée et son départ définitif pour Deitingen, à 62 ans, le 3 avril 1903. Au cours de cet intervalle de près de 17 années, son temps de présence effectif à Bâle sera de 1808 jours, soit moins de cinq ans.

Anna Maria Gempp arrive à Bâle le 31 mai 1894. Badoise, célibataire, elle vient de Weil et a 34 ans au moment où elle entame une carrière de femme de chambre («Magd») qui la mènera jusqu'au 27 mars 1928, date à laquelle, à 68 ans, elle repart pour son Weil natal. Elle fera, pendant cet intervalle de presque 34 ans, 20 séjours à Bâle, avec une durée de présence effective de 8113 jours, soit plus de 22 ans.

Antonio Crippa, maçon de 25 ans, originaire du village italien de Garbagnate Monastero près de Côme (Como) arrive à Bâle pour la première fois le 3 avril 1900. Il y fera, jusqu'au 15 décembre 1907, neuf séjours successifs. Au cours de ces quelques huit années, il passera effectivement 1788 journées à Bâle, pratiquement cinq ans.

Ces trois destins de migrants bâlois de la seconde moitié du XIX^e siècle, dont aucun ne se fixe définitivement, éclairent les questions que l'on peut se poser quant au comportement des populations migrantes et quant à leur désir de se fixer ou non dans la ville qui finit, pense-t-on, par leur être familière.

Cet article se fonde sur une recherche en cours portant sur Bâle entre 1860 et 1920, recherche ayant pour objet de cerner les mécanismes de la croissance urbaine, extrêmement marquée pendant cet intervalle.¹ On peut résumer la problématique de cette recherche par l'interrogation suivante: quelle contribution chaque groupe social apporte-t-il à cette croissance, et dans quelle proportion?

Présentation

La problématique générale évoquée en ouverture se limite ici aux questions: combien de temps un migrant arrivant à Bâle entre 1860 et 1920 reste-t-il dans la cité? S'il en repart, y revient-il? S'il s'y fixe, peut-on distinguer des facteurs expliquant cette fixation?

Comme il est impossible de répondre à ces questions pour tous les migrants ou toutes les années de cette période, il a été nécessaire de réduire le champ d'observation, ainsi qu'on va le préciser dans les lignes qui suivent.

Les analyses que nous avons faites se basent sur le dépouillement systématique du «Contrôle de l'habitant».² Le «Contrôle de l'habitant» est l'ensemble des registres qui enregistrent intégralement la population bâloise d'alors. Cet enregistrement est lié à un statut et ce statut se traduit par l'attribution d'un permis de séjour dépendant de celui-ci. Si on exclut la population bâloise stricto sensu – ceux dont le géniteur est lui-même Bâlois et que l'on qualifie de «bourgeois»³ de la cité – l'ensemble de la population résidente se voit attribué un permis de séjour limité dans la temps, mais qui est plus ou moins aisément renouvelable. A l'occasion de cette attribution, chaque individu est enregistré sous un numéro d'ordre avec de nombreuses caractéristiques usuelles (date d'arrivée, date de départ, âge, origine, état civil, métier, religion, adresses successives, employeurs successifs, etc.). A tel statut correspond non seulement tel type de permis de séjour, mais aussi un registre particulier, généralement annuel et comportant plusieurs volumes.

Je n'approfondis pas ici la description de ce «Contrôle de l'habitant» et je n'insiste pas sur sa richesse et son exhaustivité.⁴ Je me contente de mettre en exergue son intérêt essentiel: les registres qui le constituent sont «historiques», c'est à dire qu'un individu enregistré ne se voit pas seulement attribuer un numéro qui correspond à celui de sa carte de séjour – ou ce qui en tient lieu –, mais, à l'occasion de cet enregistrement, il y a aussi le rappel de ses (éventuels) enregistrements – donc séjours – antérieurs par l'indication de ses anciens numéros qui sont portés sous le numéro du nouvel enregistrement. Ce nouveau numéro est lui-même porté sous le numéro de l'enregistrement passé.

Pour préciser cette procédure, prenons un exemple tiré de l'échantillon que nous analyserons par la suite: Robert Wengi arrive à Bâle le 8 décembre 1868 et y reste jusqu'au 15 août 1870. Il reçoit le numéro 7177 dans le registre de 1868 auquel a été attribuée la lettre H (à chaque année correspond une lettre). Il avait déjà séjourné à Bâle en 1866, du 14 février 1866 au 7 avril 1868, et y avait été en-

registré sous la référence F 917. Le fonctionnaire en charge du Contrôle de l'habitant a donc noté, sous le numéro 7177 du registre H de 1868, la référence F 917 d'alors, et a rajouté, a posteriori, sous le numéro 917 du registre F de 1866 la référence H 7177. Robert Wengi revient ensuite à Bâle le 7 décembre 1870, et le numéro de référence de 1868 est enregistré sous le numéro 6690 du registre K de 1870 – l'endroit où nous l'avons saisi – et celui de 1870 sous le numéro 7177 du registre H. On a donc la structure suivante:

Registre de:	1866 (F)	1868 (H)	1870 (K)
Référence dans le registre:	917	7177	6690
Autres références enregistrées:	H 7177	F 917 et K 6690	H 7177

Ces «liens» – qui ne sont pas sans évoquer les hyperlinks des pages d'Internet – permettent de suivre les individus en les recherchant en amont, puis en aval à partir d'un point temporel quelconque de leurs présences à Bâle, y compris en cas d'absences, même prolongées.⁵ Ces liens, qui ignorent les frontières entre statuts, permettent de suivre ces individus également lorsqu'ils changent de statut. Les registres ayant été tenus dans un souci de contrôle pointilleux et systématique ne présentent pratiquement pas de lacunes et permettent de reconstituer de manière exhaustive le parcours urbain de n'importe quel individu choisi selon tel ou tel critère.

Dans le cas le plus sommaire, on aura un individu arrivé sans papiers à Bâle, porté dans un registre d'attente («Verweigerungs-Heft»),⁶ puis qui, n'ayant pu fournir les papiers nécessaires à son enregistrement, sera refoulé quelques jours plus tard et ne reviendra jamais plus de sa vie dans la cité rhénane. Dans le cas le plus exhaustif, on aura un individu né à Bâle, Bâlois ou le devenant, et y mourant quelques décennies plus tard. Ici, l'Etat civil avec ses registres de naissances et de décès est en quelque sorte la limite qui borne en amont et en aval l'ensemble des enregistrements possibles du «Contrôle de l'habitant».

Nous avons effectué un certain nombre de relevés dans les registres du «Contrôle de l'habitant» entre 1861 et 1918. Les banques de données ainsi constituées ambitionnent de répondre à la question centrale de la recherche que nous avons entreprise. Les résultats que nous proposons ici portent sur la durée de présence à Bâle de quelques migrants types pris dans les groupes test, quant au nombre de leurs séjours successifs et quant à leur taux de fixation à long terme. Nous avons donc retenu les années 1870 et 1900. Et nous avons effectué un tirage au 16^e dans ces deux cohortes qui sont donc constituées par les individus qui arrivent alors à

Bâle et y obtiennent un permis de séjour provisoire d'un an.⁷ D'ailleurs, les quatre exemples donnés plus haut font partie de ce groupe.⁸

Sans justifier longuement notre choix, nous n'avons retenu que les seuls individus pouvant raisonnablement prétendre au titre de «migrants». Les seuls, car les autres membres de la population bâloise sont:

- soit Bâlois⁹ (résidents permanents, possédant des droits sociaux et politiques maxima)
- soit titulaires d'un permis de résidence¹⁰ (permis de séjour de quatre ans assorti pour les Suisses de droits politiques à l'échelle fédérale ainsi que d'une certaine garantie quant au renouvellement de ce permis)
- soit membres d'autres catégories qui ne sont pas significatives pour une étude à long terme de la population.¹¹

Dans cette optique, les individus en attente d'un permis de séjour ou de résidence ne sont pas (encore) considérés comme «migrants», soit qu'ils obtiennent rapidement l'un des trois statuts cités, soit qu'ils sont rapidement refoulés et ne se fixent donc pas à Bâle.¹²

Le tirage au 16^e sur les 7278 individus qui ont obtenu un permis de séjour provisoire au cours de l'année 1870 donne, après élimination de quelques cas particuliers, un groupe de 454 individus (288 hommes, 166 femmes) pour lesquels l'intégralité de la trajectoire urbaine a été reconstituée. Quant au tirage au 16^e de 1900 fait sur 14'864 individus, il a produit un groupe de 923 individus (590 hommes, 333 femmes). Pour chaque individu de ces deux groupes, on a comptabilisé le nombre de séjours faits à Bâle, la durée de ceux-ci, ainsi que la durée des absences. On a retenu certaines informations particulièrement intéressantes comme la mention d'un mariage ou celle du décès, décès – à Bâle – qui prend une signification particulière dans le cas des migrants, puisqu'il est le symbole posthume le plus fort de leur fixation bâloise.

Nombre de séjours

Le tableau suivant donne les résultats obtenus par l'analyse des deux groupes que l'on a définis. On a analysé les résultats en tenant compte du sexe des migrants, un critère particulièrement pertinent.

L'analyse de ces deux tableaux permet de faire une première constatation inattendue: le nombre de migrants effectuant plusieurs séjours à Bâle est faible. Quelle que

Tableau 1: *Nombre de séjours des migrants saisis en 1870*

Séjours	Hommes			Femmes		
	n	%*	% cum.**	n	%*	% cum.**
1	172	59,7	59,7	102	61,4	61,4
2	64	22,2	81,9	38	22,9	84,3
3	26	9,0	91,0	15	9,0	93,4
4	11	3,8	93,8	7	4,2	97,6
5	7	2,4	97,2	2	1,2	98,8
6	6	2,1	99,3	1	0,6	99,4
7	1	0,3	99,7	0	0,0	99,4
8	0	0,0	99,7	1	0,6	100,0
9	0	0,0	99,7	0	0,0	100,0
≥10	1	0,3	100,0	0	0,0	100,0
Total	288	100		166	100	

Tableau 2: *Nombre de séjours des migrants saisis en 1900*

Séjours	Hommes			Femmes		
	n	%*	% cum.**	n	%*	% cum.**
1	402	68,1	68,1	183	55,0	55,0
2	87	14,7	82,8	79	23,7	78,7
3	47	8,0	90,8	38	11,4	90,1
4	22	3,7	94,6	18	5,4	95,5
5	10	1,7	96,3	6	1,8	97,3
6	7	1,2	97,5	6	1,8	99,1
7	5	0,8	98,3	1	0,3	99,4
8	5	0,8	99,2	0	0,0	99,4
9	3	0,5	99,7	1	0,3	99,7
≥10	2	0,3	100,0	1	0,3	100,0
Total	590	100		333	100	

* En % du total de la catégorie, arrondi au 10^e supérieur ou inférieur.

** En % cumulé de la catégorie, arrondi au 10^e supérieur ou inférieur.

Source: Einwohner-Controlle.

soit la catégorie, et ceci à 30 ans d'écart, une majorité des migrants ne vient à Bâle qu'une seule et unique fois. Si l'on ajoute à ce groupe celui de ceux qui font un second séjour (et pas plus) à Bâle, on couvre, pour trois des quatre catégories prises en compte, plus de 80% des migrants. Le groupe de ceux faisant au moins quatre séjours ne dépassent, pour aucune des catégories, la limite somme toute très basse des 10% (on tombe sous 5% pour cinq séjours et plus). Cette constatation ne remet pas en cause la représentation usuelle d'une mobilité importante dans le cadre des villes du XIX^e siècle. En effet, le fait qu'un individu ne vienne qu'une fois dans sa vie à Bâle, ne signifie pas, du moins théoriquement, qu'il ne fasse pas de multiples autres séjours dans plusieurs autres villes européennes – ce qui en fait un migrant très mobile –, mais il signifie que le groupe des individus qui vont et viennent plusieurs fois de suite à Bâle se limite à une très petite minorité. C'est à cette petite minorité qu'appartiennent les trois exemples donnés au début de l'article. On n'a pas ici de groupes importants de migrants qui partent et reviennent. On a plutôt, pour un grand nombre de ceux qui, par choix, par curiosité ou par hasard, arrivèrent un jour à Bâle, une probabilité faible, s'ils en repartent, d'y retourner. L'analyse de la durée des séjours des migrants dans la ville dans laquelle ils se fixent, confirme un type de comportement moins volatile qu'on ne pourrait le penser.

Le comportement du groupe de 1870 est plus homogène et plus indépendant du sexe des migrants que celui du groupe de 1900. On a un coefficient de corrélation de 0,999 entre les séries «Hommes» et «Femmes» dans le premier cas et de 0,975 dans le second, ce qui, compte tenu du faible nombre d'occurrences de la variable «Séjours» (9 occurrences), marque une différence sensible. On constate que les hommes du groupe de 1900 sont nettement plus déterminés dans leur comportement que les femmes puisque 68,1% d'entre eux ne viennent qu'une unique fois, alors que seul 55,0% des femmes ont un comportement similaire.

Durée de séjour

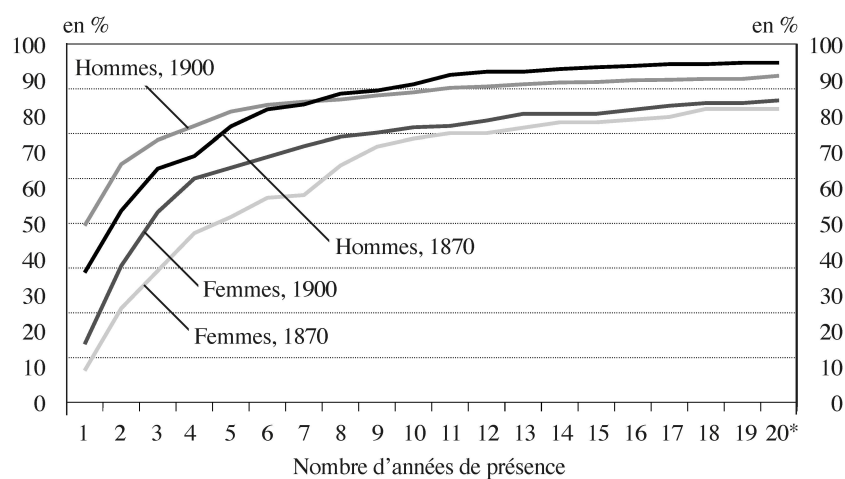
La durée de séjour à Bâle a été étudiée en cumulant les durées de présences effectives, sans tenir compte des durées d'absences. Ainsi, dans le cas de Viktor Keller, on a vu que ses 21 séjours qui s'étalent sur 17 ans, se traduisent par une durée de présence réelle à Bâle de moins de cinq ans. Il faudrait étudier les rythmes de ces allers-retours, les durées de ces absences, pour en saisir le sens social. Néanmoins, on peut considérer la méthode – qui introduit certes un certain nombre de

biais désagréables – comme fructueuse, puisque, on l’a vu, une grande partie des migrants ne font qu’un ou deux séjours.¹³ Dans ces conditions, des exemples comme celui de Viktor Keller ont surtout valeur d’exception, et l’on peut considérer les durées cumulées comme éclairantes pour la plupart des cas. On simplifie ici assez radicalement et on perd en finesse d’analyse, ce que l’on gagne en structure. C’est une méthode plus apte à saisir les phénomènes animant le groupe que ceux animant les individus considérés comme unité.

Avant de présenter et d’analyser le graphique des durées de séjours effectives, précisons que bien évidemment, plus le nombre de séjours augmente, plus longues seront a priori les durées de ceux-ci. Ce phénomène est plus particulièrement sensible dans le cas des durées des séjours brefs. Ainsi, on trouve parmi les 247 cas de séjours dont la durée totale est inférieure à trois mois (100 jours), 7 cas seulement de séjours multiples (3%). Ceci correspond à 27,9% de séjours de moins de 100 jours parmi l’ensemble des séjours uniques, et de 1,4% parmi l’ensemble des séjours multiples. On a choisi de représenter ici les durées des temps de séjours cumulés, indépendamment du nombre de séjours, réservant une analyse exhaustive à plus tard, dans le cadre de la publication des résultats de la recherche en cours. On a calculé le pourcentage des individus dont les séjours se répartissent dans les intervalles de temps suivant: moins d’un an, un à deux ans, etc. jusqu’au pourcentage des séjours d’une durée de 19 à 20 ans. On a également calculé le pourcentage des séjours de 20 ans et plus. On a choisi une représentation par pourcentages cumulés qui rend mieux visible le phénomène.¹⁴

On constate (figure 1, page 220) un comportement différent des hommes par rapport à celui des femmes dans les deux échantillons. Ainsi, si seules 27,1% des femmes en 1870 et 33% en 1900 restent moins d’un an à Bâle, ce ne sont pas moins de 49% des hommes en 1870 et 59,5% de ceux-ci en 1900 qui sont dans une situation analogue. Ces données et celles de la section précédente, qui indiquent dans les deux cas (1870 et 1900) des proportions plus élevées de séjours uniques pour les hommes que pour les femmes, permettent d’ores et déjà de conclure à une mobilité plus élevée, dans les deux cas, des hommes que des femmes. Ceux-ci renouvellent moins leurs séjours que les femmes et ces séjours sont plus brefs. Ceci est confirmé par le nombre de séjours d’une durée inférieure à 100 jours: 13 femmes en 1870 (7,8%) et 75 hommes (26%), 38 femmes en 1900 (11,4%) et 121 hommes (20,5%) font des séjours d’une durée totale inférieure à 100 journées. Tout au plus constate-t-on, dans cette situation, un léger effacement des différences entre 1870 et 1900.

Fig. 1: *Durée des séjours des migrants de 1870 et 1900*



* ≥20 années.

Source: Einwohner-Controle.

Les deux courbes, qui représentent le comportement des hommes et des femmes, suivent des évolutions assez parallèles, les courbes concernant les femmes restant cependant toujours en deçà de celles des hommes. Ce qui ne reflète cependant pas une situation radicalement différente entre le comportement masculin et celui des femmes. En fait, la seule différence importante et significative se situe au niveau des séjours de courtes durées, effectivement très dissemblables. Mais cette variable fausse les courbes.

En outre, l'on constate que si, d'une part, l'on a un nombre important de migrants faisant un séjour inférieur à un an à Bâle, l'on en observe, d'autre part, un nombre non moins négligeable qui effectuent un séjour long, voire très long. Plus de 15% des hommes font des séjours supérieurs à cinq ans et plus de 10% d'entre eux font des séjours supérieurs à dix ans, qu'ils fassent partie de la cohorte 1870 ou 1900. Douze individus (4,2%) de la cohorte 1870 et 42 (7,1%) de celle de 1900 restent plus de 20 ans à Bâle. Dans le cas des femmes, les chiffres sont plus élevés encore, puisque près de 35% des femmes de la cohorte 1870 et plus de 25% de celles de

1900 font des séjours supérieurs à cinq ans et près de 20% d'entre elles font des séjours de plus de dix ans, quelle que soit la cohorte observée. Elles sont encore 24 (14,5%) de celle de 1870 et 42 (12,6%) de celle de 1900 à avoir plus de 20 ans de présence. Ces temps de présence relativement longs, à l'opposé de visions sautillantes de migrants en perpétuel mouvement, plaident plutôt pour une assimilation assez forte du mouvement migratoire que pour le contraire. Aux 56 individus de l'échantillon total (4,1%) qui restent moins de trois semaines à Bâle – les plus «instables» –, nous opposerons comme une interrogation que l'on espère pouvoir lever un jour, les 120 individus (8,7%) qui restent plus de 20 ans à Bâle.

Fixation

On ne s'intéresse ici qu'au groupe de migrants qui sont restés plus de 20 ans à Bâle, en repérant ceux qui se sont mariés à Bâle et ceux qui y sont décédés. Le dépouillement donne le tableau 3.

Ces chiffres mettent en évidence une nette différence dans le comportement des hommes et des femmes à 30 ans d'écart. En effet, si pour les migrants de la cohorte 1870, la situation à l'égard du mariage reste, entre hommes et femmes, très différente, cette différence s'est atténuée considérablement en 1900. Aux 75% d'hommes de la première cohorte (1870) restés plus de 20 ans à Bâle qui se marient au cours de leurs séjours bâlois ne correspondent que 37,5% de femmes. Cette situation est beaucoup moins contrastée pour la deuxième cohorte puisque près de 60% des femmes auront fait ce pas au cours de leurs séjours, un comportement d'autant plus proche de celui des hommes qu'ils ne sont plus que 66,7% à se marier. Ces chiffres étonnent pour le groupe des femmes puisqu'ils ne placent pas, surtout en 1870, cette institution au cœur de l'explication d'une durée de présence bâloise longue. Ce n'est pas la porte conduisant à celle-ci. Pour les hommes, par contre, il semble bien qu'elle a un poids déterminant: le lien entre mariage et durée de présence longue est donc plus évident, sans que l'on puisse dire ici si l'un est cause de l'autre, et dans quel sens joue cette causalité.

Les chiffres des décès ne sont pas non plus sans présenter quelques surprises. Si 75% des hommes environ, aux deux périodes, meurent à Bâle lorsqu'ils y restent plus de 20 ans, le nombre des femmes dans une situation similaire connaît des variations importantes de 1870 à 1900. Le taux relativement faible de 1870 ne s'explique pas par une politique d'exclusion des pauvres tendant à renvoyer dans leur

Tableau 3: *Mariage et décès des migrants restés plus de 20 ans*

Années	Groupes	Total	Mariés à Bâle		Morts à Bâle		Mariés et morts à Bâle	
			n	%	n	%	n	%
1870	Hommes	12	9	75,0	9	75,0	7	58,3
	Femmes	24	9	37,5	17	70,8	6	25,0
1900	Hommes	42	28	66,7	31	73,8	23	54,8
	Femmes	42	25	59,5	36	85,7	22	52,4

* En % du total de la catégorie, arrondi au 10^e supérieur ou inférieur.

Source: Registres de l'Etat civil.

commune d'origine les femmes indigentes lorsqu'elles ne sont pas Bâloises. On ne trouve pas dans les sources, qui signalent ces cas en général avec beaucoup de détails, d'indications allant en ce sens. Ce taux semble bien trouver son explication dans des départs apparemment volontaires au moment de la vieillesse. Ceci pose évidemment bien des questions sur l'assimilation: ne resterait-on pas à Bâle pour y finir ses jours, si la ville avait permis de réussir cette assimilation?

On relèvera aussi que la probabilité de mourir à Bâle pour les femmes de la cohorte 1870 est moins importante lorsqu'elles s'y sont mariées que dans le cas contraire (6 parmi 9, probabilité de 0,67 opposées à 11 parmi 15, probabilité de 0,73) ce qui, au fond, est assez paradoxal.

La situation est très différente pour la cohorte 1900 où le fait de rester plus de 20 ans à Bâle donne aux femmes une grande espérance d'y rester toujours. Pour celles-ci, le fait d'être mariées ou non ne joue plus un rôle essentiel: qu'elles le soient ou qu'elles ne le soient pas, la probabilité de décéder à Bâle est très proche, 0,88 dans le premier cas, 0,82 dans le second.

Ces quelques résultats donnent une image de la ville du XIX^e siècles moins agitée, voire chaotique qu'on ne le lit souvent. Les migrants qui y obtiennent le permis de séjour le plus modeste, le seul qui leur permette de travailler et d'habiter la cité légalement, font des séjours moins nombreux et plus longs qu'on ne le suppose généralement. Les trois exemples cités en début d'article sont un tribut à cette vision

allant parfois jusqu'à la fascination la plus excessive pour de gigantesques brassages d'hommes et de femmes sans doute inexistantes. J'espère avoir montré qu'ils sont l'exception. Il faudra sans doute revenir sur cette conception qui fait volontiers sienne la thèse que «die enorme Wanderungsbewegung vor allem von jener grossen Gruppe hochmobiler Menschen in Gang gehalten wurde, die zu Zehntausenden in die Städte zogen, diese aber oft sehr schnell wieder verliessen».¹⁵

Notes

- 1 La ville compte moins de 40'000 habitants en 1860, près de 110'000 en 1900 et plus de 135'000 en 1920, soit une croissance annuelle moyenne de 2,17% de 1860 à 1920 avec un maximum de 5,19% par rapport à l'année précédente en 1898!
- 2 «*Einwohnerkontrolle*» ou plus exactement «*Einwohner-Controlle*» dans la graphie alémanique de l'époque.
- 3 «*Bürger*» (et «*Bürgerin*»).
- 4 On se reportera à René Lorenceau, «Statuts et changements de statuts des immigrants de la ville de Bâle, 1850–1920», in: Denis Menjot, Jean-Luc Pinol (éd.), *Les immigrants et la ville. Insertion, intégration, discrimination (XII^e–XX^e siècles)*, Paris 1996, p. 43–60. Cet article donne une description, et des statuts, et des registres. Ceux-ci sont conservés aux Archives du canton de Bâle-Ville (*Staatsarchiv des Kantons Basel-Stadt*, dorénavant StABS) et sont en cours de cotation (pas encore de *Signatur*).
- 5 On a, dans l'échantillon étudié, quatre cas d'absences supérieures à dix ans pour des individus quittant Bâle et y revenant qui sont parfaitement documentés, en amont comme en aval. Au cours de sa trajectoire bâloise, Friedrich Ludwig Widmer – saisi en 1900, R 11128 – quitte Bâle le 5 mai 1903 (U 4170) et y revient le 28 janvier 1924 (T 251) après une absence de 7573 jours, soit plus de 20 ans (!). Les références respectives sont portées dans les deux registres et permettent de le suivre de l'un à l'autre. Jakob Bachmann (R 5672), Elisabetha Schmid (R 10520) et Rudolf Kaufmann (R 10824) présentent, eux-aussi, des «trous» de plus de dix ans dans leur trajectoire. Pour ces quatre cas: StABS, *Einwohnerkontrolle*, *Aufenthalter*, 1900/R, non coté. D'autres cas de «trous» de longue durée, dans un contexte quelque peu différent, ne sont pas discutés ici.
- 6 Au sens strict «Cahier de refus», refus d'accorder une autorisation de séjour, ce qui mène à l'expulsion.
- 7 «*Aufenthalter-Bewilligung*».
- 8 Robert Wengi, StABS, *Einwohnerkontrolle*, *Aufenthalter*, 1870/K, 6690, non coté. Anna Maria Gempp, *ibid.*, 1900/R, 7464. Viktor Keller, *ibid.*, 7832. Antonio Crippa, *ibid.*, 14840. On donne ici la référence de 1900 à partir de laquelle le suivi a été réalisé.
- 9 «*Basler Bürger*».
- 10 «*Niederlassungs-Bewilligung*». L'élimination des titulaires d'un permis de résidence peut paraître ici discutable. Il me semble pertinent dans la mesure où l'obtention de ce permis, immédiatement *dès l'arrivée* (au moment où l'individu *migre*), est liée à des conditions (être accompagné de sa famille, être capable d'exercer une activité à son compte, etc.) qui le distinguent radicalement des migrants obtenant un simple permis de séjour (célibataire, sans moyens assurant un

- minimum de confort ou d'indépendance, etc.). Que tout un chacun puisse accéder à ce permis après un an de séjour, valide, à mon sens, la justesse de ce choix. Après un an, en effet, si on est toujours *immigrant*, on n'est plus tout à fait *migrant*. On s'intéresse ici spécifiquement à ceux qui *arrivent* à Bâle.
- 11 Comédiens, artistes, enfants orphelins ou enfants placés relevant de l'assistance publique («Kost-Kinder»), vieilles personnes indigentes («Pfründer» et «Pfründerinnen»). Ces populations sont statistiquement trop faibles pour être prises en compte ici, mais ne doivent pas être négligées sur le plan qualitatif. Il faut, p. ex., tenir compte des indigents qui ne peuvent finir leur vie à Bâle parce qu'on les oblige à rejoindre leur commune d'origine pour ne pas les avoir à charge.
 - 12 Ils sont enregistrés dans le «Verweigerungs-Heft» déjà cité ou dans un autre registre, bien qualifié de «Interim». Evidemment, dans le cas d'une analyse d'ensemble, il en serait tenu compte. Ici, répétons-le, nous nous sommes limités au groupe le plus significatif.
 - 13 Sur notre échantillon total (1870 et 1900) de 1377 individus, 859 ne viennent qu'une fois. Sur les 518 restant, seuls 123 (23,7%) ont une durée d'absence dans les intervalles situés entre les moments de présence à Bâle supérieure (après cumulation) à celle de la durée de leur présence (après cumulation également). Si, entre deux dates, un individu est plus souvent à Bâle que hors de Bâle, il entretient avec la ville des liens que l'on ne peut pas raisonnablement considérer comme insignifiants, par rapport à ceux qu'il entretient avec le reste du monde, du moins du point de vue qui nous intéresse ici.
 - 14 Il n'est pas possible de publier ici l'ensemble des chiffres.
 - 15 Philipp Sarasin, *Stadt der Bürger. Struktureller Wandel und bürgerliche Lebenswelt, Basel 1870–1900*, Basel 1990, p. 29.